Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

H2O MULTIBONDS

Code ISIN : FR0013186707 Part H2O MULTIBONDS EUR N

Société de gestion : H2O AM LLP (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de la part est de réaliser une performance supérieure de 2.90% l'an à celle de son indice de référence, l'Eonia capitalisé quotidiennement, sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans, après déduction des frais de gestion. Le taux EONIA (« European Overnight Index Average ») correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié sur le site Internet www.emmi-benchmarks.eu. A titre indicatif seulement, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice JP Morgan Government Bond Index Broad. L'indice JP Morgan Government Bond Index Broad, est composé de titres obligataires gouvernementaux internationaux dont la notation minimum est BBB- (agence Standard & Poor's) et Baa3 (agence Moody's). Il inclut les coupons.
- La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance sur les marchés de taux et de devises internationaux. L'équipe de gestion s'intéresse à la répartition globale du portefeuille puis sélectionne les titres composant le portefeuille. Pour ce faire, elle détermine ses stratégies notamment en fonction de ses anticipations macro-économiques, de son analyse des flux de capitaux et de son appréciation sur le prix des actifs financiers. Les investissements du gérant se font dans le respect de la sensibilité (indication de la variation du prix d'une obligation lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) comprise entre 0 et 10.
- Le portefeuille de l'OPCVM peut être exposé à toute devise et aux obligations de toutes natures, émises par des Etats ou des émetteurs privés, quelles que soient leurs notations financières et quelles que soient leurs nationalités (pays développés ou pays émergents), y compris des instruments de titrisation.
- Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.
- L'OPCVM utilise des instruments dérivés et des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres pour réaliser sa politique d'investissement.
- L'OPCVM est géré activement. L'objectif de gestion de la part fait référence à l'indice de référence lequel est également une composante du calcul de la commission de performance mais la composition du portefeuille de l'OPCVM n'est aucunement contrainte par cet indicateur de marché.

  Géré activement : le gestionnaire a toute latitude pour choisir les titres qui composent le portefeuille, dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement de l'OPCVM.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	**7**

L'indicateur de risque et de rendement reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés internationaux de taux et de change.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité :** le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats de gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme :** le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice	
Frais courants	0,97%
Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances	
Commission de surperformance	25% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, l'Eonia capitalisé quotidiennement, + 2.9% l'an, soit 7,72% pour l'exercice précédent.

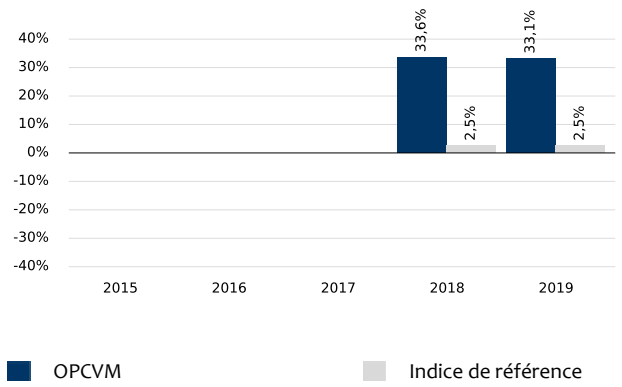
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.h2o-am.com.

PERFORMANCES PASSEES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM :** 2010.
- **Année de création de la part H2O MULTIBONDS EUR N :** 2017.
- **Devise :** Euro
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  H2O AM LLP - 10 Old Burlington Street - London W1S 3AG, Grande Bretagne ou à l'adresse électronique suivante : info@h2o-am.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.h2o-am.com.
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.h2o-am.com.
- La responsabilité de H2O AM LLP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.